

LES ASSURANCES FRANFINANCE

INTRODUCTION

Dans la vie, **tout peut arriver** : un accident, une maladie grave...
C'est pourquoi à **chaque proposition** de financement, nous vous conseillons de proposer à vos clients une assurance crédit.
Cette assurance est une offre **facultative** qui prend en charge le **remboursement des échéances ou le solde** du crédit dans tous les cas prévus.
Toutes les offres de crédit sont dotées d'une documentation assurance.

PRÉSENTATION

POURQUOI PROPOSER
UNE ASSURANCE ?

LES ENJEUX

GLOSSAIRE

3 assurances | La souscription | L'étendue des garanties

3 assurances sont proposées par Franfinance :

- **DIM** (Décès, Invalidité, Maladie)
- **DIM + CHOM** (Décès, Invalidité, Maladie + Perte d'Emploi)
- **SENIOR** (Décès)

Les assurances sont souscrites auprès de **SOGECAP** et **SOGESSUR***.

Comme FRANFINANCE, il s'agit de filiales de  **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**
Franfinance est intermédiaire en assurances – n° ORIAS 07 008 346



Les assurances Franfinance prennent en charge les mensualités en cas d'incident, ce n'est pas une simple suspension du paiement.

*SOGECAP et SOGESSUR, Sociétés Anonymes d'Assurance sur la Vie et de Capitalisation au capital respectif entièrement libéré de 1 168 305 450 € et 30 825 000 €. RCS Nanterre : 086 380 730 et 379 846 637 - Entreprises régies par le Code des assurances - Sièges sociaux : Tour D2-17 bis, place des Reflets - 92919 Paris La Défense cedex. FRANFINANCE - 59, avenue de Chatou 92853 Rueil-Malmaison Cedex - SA au capital de 31 357 776 € - RCS Nanterre 719 807 406 - intermédiaire en assurances inscrit à l'ORIAS n° 07 008 346. FRANFINANCE, SOGECAP et SOGESSUR, sont des filiales du Groupe SOCIÉTÉ GÉNÉRALE. Adresser toutes correspondances à FRANFINANCE : Service Clients Assurances - 59, avenue de Chatou - 92853 Rueil-Malmaison Cedex - Téléphone service clients assurance : **0 826 826 555** Service 0,18 € / min + prix appel

LES ASSURANCES FRANFINANCE

INTRODUCTION

Dans la vie, **tout peut arriver** : un accident, une maladie grave...
C'est pourquoi à **chaque proposition** de financement, nous vous conseillons de proposer à vos clients une assurance crédit.
Cette assurance est une offre **facultative** qui prend en charge le **remboursement des échéances ou le solde** du crédit dans tous les cas prévus.
Toutes les offres de crédit sont dotées d'une documentation assurance.

PRÉSENTATION

POURQUOI PROPOSER
UNE ASSURANCE ?

LES ENJEUX

GLOSSAIRE

3 assurances | **La souscription** | L'étendue des garanties

La souscription à l'une de ces assurances est fonction de l'âge du client

	DIM + CHOM	DIM	SENIOR
Conditions d'admission	Avoir moins de 60 ans	Avoir moins de 60 ans	Plus de 60 ans et moins de 78 ans
Délai	L'assuré est garanti dès l'acceptation de son dossier d'assurance par SOGECAP et SOGESSUR		
Durée	La durée des assurances correspond à la durée du financement		

LES ASSURANCES FRANFINANCE

INTRODUCTION

Dans la vie, **tout peut arriver** : un accident, une maladie grave...
C'est pourquoi à **chaque proposition** de financement, nous vous conseillons de proposer à vos clients une assurance crédit.
Cette assurance est une offre **facultative** qui prend en charge le **remboursement des échéances ou le solde** du crédit dans tous les cas prévus.
Toutes les offres de crédit sont dotées d'une documentation assurance.

PRÉSENTATION

POURQUOI PROPOSER
UNE ASSURANCE ?

LES ENJEUX

GLOSSAIRE

3 assurances | La souscription | **L'étendue des garanties**

L'étendue des garanties couvertes par l'assurance varie en fonction de l'âge

18 ans

60 ans

81 ans

DIM et DIM + CHOM

SENIOR

**Garantie
Décès**

Prise en charge du Capital Restant Dû (CRD) au jour du décès.

**Garantie
Invalidité**

Prise en charge du CRD à partir de l'invalidité de 2^e ou 3^e catégorie (c.à.d 66% ou plus).

**Garantie
Incapacité**

Prise en charge de 100% des mensualités en cas d'arrêt total de travail.

**Garantie
Perte d'Emploi**

Prise en charge de 100% des mensualités pendant la recherche d'un nouvel emploi.

LES ASSURANCES FRANFINANCE

INTRODUCTION

Dans la vie, **tout peut arriver** : un accident, une maladie grave...
C'est pourquoi à **chaque proposition** de financement, nous vous conseillons de proposer à vos clients une assurance crédit.
Cette assurance est une offre **facultative** qui prend en charge le **remboursement des échéances ou le solde** du crédit dans tous les cas prévus.
Toutes les offres de crédit sont dotées d'une documentation assurance.

PRÉSENTATION

**POURQUOI PROPOSER
UNE ASSURANCE ?**

LES ENJEUX

GLOSSAIRE

Ce que veulent les emprunteurs

Palier au déséquilibre
qu'entraîne l'arrêt de travail

Se protéger le temps
de retrouver un nouvel emploi

Se soulager du remboursement
du prêt en cas d'invalidité

Protéger sa famille des dettes
souscrites en cas de décès

Bénéficier d'une tranquillité
pour entreprendre ses projets

Ce que les assurances permettent

Une protection complète
en cas d'arrêt de travail

Prise en charge des mensualités durant
une période où les revenus sont moindres

Ne plus avoir la charge d'un crédit
quand ses ressources sont modifiées

Solde du capital restant dû
et liberté des proches sur la créance

Le client peut s'engager (projets)
sans craindre les aléas de la vie

LES ASSURANCES FRANFINANCE

INTRODUCTION

Dans la vie, **tout peut arriver** : un accident, une maladie grave...
C'est pourquoi à **chaque proposition** de financement, nous vous conseillons de proposer à vos clients une assurance crédit.
Cette assurance est une offre **facultative** qui prend en charge le **remboursement des échéances ou le solde** du crédit dans tous les cas prévus.
Toutes les offres de crédit sont dotées d'une documentation assurance.

PRÉSENTATION

POURQUOI PROPOSER
UNE ASSURANCE ?

LES ENJEUX

GLOSSAIRE

Constat

- ❗ Détérioration des indices sociaux économiques
- ❗ Évolution économique
- ❗ Risques de précarité, chômage et surendettement
- ❗ Réglementation plus stricte

Conséquences

- ❗ Augmentation des risques d'impayé
- ❗ Risque d'image élevé
- ❗ Besoin des clients de protéger leur famille
- ❗ Sécuriser leur famille contre les coups durs de la vie
- ❗ Devoir de conseil (LCC)



Nécessité de proposer une assurance adaptée à la situation du client

LES ASSURANCES FRANFINANCE

INTRODUCTION

Dans la vie, **tout peut arriver** : un accident, une maladie grave...
C'est pourquoi à **chaque proposition** de financement, nous vous conseillons de proposer à vos clients une assurance crédit.
Cette assurance est une offre **facultative** qui prend en charge le **remboursement des échéances ou le solde** du crédit dans tous les cas prévus.
Toutes les offres de crédit sont dotées d'une documentation assurance.

PRÉSENTATION

POURQUOI PROPOSER
UNE ASSURANCE ?

LES ENJEUX

GLOSSAIRE

Assurance Emprunteur/Convention AREA | Garantie Perte Emploi/Décès | Incapacité/Invalidité | Carence | Franchise

ASSURANCE EMPRUNTEUR

Assurance temporaire souscrite à l'occasion de la mise en place d'un crédit, qui garantit la prise en charge de tout ou partie du crédit en cas de survenance de certains événements (par exemple en cas de décès de l'emprunteur, en cas de perte totale et irréversible d'autonomie (PTIA), invalidité permanente, incapacité temporaire de travail, et éventuellement la perte d'emploi).

CONVENTION AREAS

Convention signée entre les pouvoirs publics, les professionnels, des associations de consommateurs et des associations de personnes malades ou handicapées pour **permettre un meilleur accès à l'assurance et au crédit** des personnes présentant un risque aggravé de santé.

LES ASSURANCES FRANFINANCE

INTRODUCTION

Dans la vie, **tout peut arriver** : un accident, une maladie grave...
C'est pourquoi à **chaque proposition** de financement, nous vous conseillons de proposer à vos clients une assurance crédit.
Cette assurance est une offre **facultative** qui prend en charge le **remboursement des échéances ou le solde** du crédit dans tous les cas prévus.
Toutes les offres de crédit sont dotées d'une documentation assurance.

PRÉSENTATION

POURQUOI PROPOSER
UNE ASSURANCE ?

LES ENJEUX

GLOSSAIRE

Assurance Emprunteur/Convention AREA | **Garantie Perte Emploi/Décès** | Incapacité/Invalidité | Carence | Franchise

GARANTIE PERTE D'EMPLOI

Prise en charge totale des échéances d'un emprunt pendant une durée limitée, en cas de licenciement mettant fin à un contrat de travail à durée indéterminée (CDI) et sous réserve de bénéficier de prestations versées par le Pôle Emploi.

GARANTIE DÉCÈS

Dans le cas spécifique de l'assurance emprunteur, garantie par laquelle l'assureur s'engage, en cas de décès de l'assuré consécutif à une maladie ou un accident, à verser le capital restant dû à l'établissement prêteur.

LES ASSURANCES FRANFINANCE

INTRODUCTION

Dans la vie, **tout peut arriver** : un accident, une maladie grave...
C'est pourquoi à **chaque proposition** de financement, nous vous conseillons de proposer à vos clients une assurance crédit.
Cette assurance est une offre **facultative** qui prend en charge le **remboursement des échéances ou le solde** du crédit dans tous les cas prévus.
Toutes les offres de crédit sont dotées d'une documentation assurance.

PRÉSENTATION

POURQUOI PROPOSER
UNE ASSURANCE ?

LES ENJEUX

GLOSSAIRE

Assurance Emprunteur/Convention AREA | Garantie Perte Emploi/Décès | **Incapacité/Invalidité** | Carence | Franchise

INCAPACITÉ/INVALIDITÉ

L'incapacité est **l'inaptitude temporaire et totale** à exercer une activité professionnelle.

L'invalidité est **l'inaptitude permanente et totale** à exercer une activité professionnelle.

Il s'agit d'une combinaison d'une **invalidité fonctionnelle** et d'une **incapacité professionnelle**

LES ASSURANCES FRANFINANCE

INTRODUCTION

Dans la vie, **tout peut arriver** : un accident, une maladie grave...
C'est pourquoi à **chaque proposition** de financement, nous vous conseillons de proposer à vos clients une assurance crédit.
Cette assurance est une offre **facultative** qui prend en charge le **remboursement des échéances ou le solde** du crédit dans tous les cas prévus.
Toutes les offres de crédit sont dotées d'une documentation assurance.

PRÉSENTATION

POURQUOI PROPOSER
UNE ASSURANCE ?

LES ENJEUX

GLOSSAIRE

Assurance Emprunteur/Convention AREA | Garantie Perte Emploi/Décès | Incapacité/Invalidité | **Carence** | Franchise

CARENCE

Période dont le point de départ est la signature du contrat.

Elle est de 6 mois pour la garantie Perte d'Emploi.

Seuls les licenciements après la période de carence sont pris en charge.

SOUSCRIPTION
DU CONTRAT



FIN DE PÉRIODE
DE CARENCE



6 mois

Période de carence

LES ASSURANCES FRANFINANCE

INTRODUCTION

Dans la vie, **tout peut arriver** : un accident, une maladie grave...
C'est pourquoi à **chaque proposition** de financement, nous vous conseillons de proposer à vos clients une assurance crédit.
Cette assurance est une offre **facultative** qui prend en charge le **remboursement des échéances ou le solde** du crédit dans tous les cas prévus.
Toutes les offres de crédit sont dotées d'une documentation assurance.

PRÉSENTATION

POURQUOI PROPOSER
UNE ASSURANCE ?

LES ENJEUX

GLOSSAIRE

Assurance Emprunteur/Convention AREA | Garantie Perte Emploi/Décès | Incapacité/Invalidité | Carence | **Franchise**

FRANCHISE

Période dont le point de départ est le sinistre.

La prise en charge des échéances intervient après la franchise

Elle est de 90 jours pour la Perte d'Emploi et de 120 jours pour l'Incapacité.

SOUSCRIPTION
DU CONTRAT



SINISTRE



DÉBUT DE PRISE
EN CHARGE



PÉRIODE DE FRANCHISE

90 jours pour la perte d'emploi

120 jours pour l'incapacité